



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

conseils de prud'hommes

Question écrite n° 76501

Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre de la culture et de la communication de lui donner des informations sur le nombre de procédures aux prud'hommes intentées contre Radio-France, ainsi que le montant de sommes que Radio-France a été condamnée à payer suite à ces procédures, pour les années 2003 et 2004.

Texte de la réponse

En réponse à la question de l'honorable parlementaire, la direction de Radio France a indiqué au ministre de la culture et de la communication que le nombre de procédures prud'homales engagées contre Radio France s'est élevé à dix-huit en 2003 et à dix-sept en 2004. Le montant des sommes versées suite aux procédures prud'homales s'est élevé à 571 256 EUR pour 2003 et 860 827 EUR pour 2004.

Données clés

Auteur : [M. Marc Le Fur](#)

Circonscription : Côtes-d'Armor (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 76501

Rubrique : Justice

Ministère interrogé : culture et communication

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 octobre 2005, page 9854

Réponse publiée le : 26 septembre 2006, page 10089